



gh 45 Ⓢ
27/07/04
Palais de la culture

**RAPPORT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE STATUANT SUR
LES COMPTES DE L'EXERCICE 2003**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUILLET 2004

SOMMAIRE

• CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
• ORDRE DU JOUR	5
• RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
CHAPITRE I - PRESENTATION DES ACTIVITES DE LA SOCIETE	7
1.1 - Environnement des activités	7
1.2 - Présentation générale des activités de la société	9
1.3 - Productions agricoles	10
1.4 - Activités Industrielles	11
1.5 - Activités d'encadrement et d'assistance au secteur villageois	12
1.6 - Personnel et formation	13
1.7 - Chiffres d'affaires	14
1.8 - Investissements de l'exercice	15
CHAPITRE II - PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE	16
CHAPITRE III - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT	20
CHAPITRE IV - REDRESSEMENT DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES ..	21
CHAPITRE V - EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION PALMCI	23
CHAPITRE VI - NOMINATION DES ADMINISTRATEURS	23
• RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	24
Rapport général	24
Rapports spéciaux	25-28
• ETATS FINANCIERS SYSCOA	29-43
• TEXTE DES RESOLUTIONS	44

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président Monsieur Georges Kouassi BROU.

Administrateurs

Monsieur Yves LAMBELIN ;

Monsieur Michel AKA-ANGHUI ;

Monsieur Martin BARRETT ;

La Société UNILEVER-CI,
représentée par Monsieur Marc DESENFANS ;

La Société SIFCA,
représentée par Monsieur Angora TANO ;

La Société INTERCULTURES,
représentée par Monsieur Jean François CHAUVEAU ;

L'État de Côte d'Ivoire,
représenté par Monsieur Honoré N'guetta ASSANVO
et Monsieur Bernadin Koffi YAPI.

Commissaires aux Comptes MAZARS & GUERARD
ERNST & YOUNG

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUILLET 2004

ORDRE DU JOUR

- Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2003 ;
- Présentation du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2003 ;
- Présentation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles 438 à 450 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE (Groupement d'Intérêt Economique) du Traité OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) ;
- Approbation desdits comptes et desdites conventions ;
- Quitus aux Administrateurs ;
- Affectation du résultat ;
- Nomination des Administrateurs ;
- Fixation des indemnités de fonction à allouer aux Administrateurs pour l'exercice 2004 ;
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales ;

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUILLET 2004

Mesdames, Messieurs,

Votre conseil vous a réunis ce jour en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et à l'article 29-2 des statuts afin de vous soumettre les activités et les comptes de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2003 et la proposition d'affectation du résultat.

Il vous sera également demandé de procéder à la nomination des Administrateurs.

Ces questions inscrites à l'ordre du jour seront développées comme suit :

Chapitre I

Présentation des activités de la société au cours de l'exercice 2003

Chapitre II

Présentation des comptes de l'exercice 2003

Bilan

Compte de résultat

Chapitre III

Proposition d'affectation du résultat

Chapitre IV

Redressement de la société et perspectives

Chapitre V

Evolution du cours de l'action PALMCI

Chapitre VI

Nomination des Administrateurs

I - PRESENTATION DES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2003

1.1 - Environnement des activités

1-1-1 L'évolution du cours mondial de l'huile de palme CAF Rotterdam

Le marché international de l'huile de palme brute s'est caractérisé pendant l'année 2003 par la poursuite du raffermissement du cours mondial qui avait été amorcé durant le dernier trimestre de l'année 2002. Le niveau moyen du prix CAF a été de 436 USD/T contre 390 USD/T en 2002 et 286 USD/T en 2001.

Ce raffermissement des cours CAF Rotterdam a évolué comme suit sur le premier trimestre 2003 :

- 419 USD/T en janvier
- 444 USD/T en février
- 466 USD/T en mars

Cette évolution favorable des cours de l'huile de palme brute nous a permis de relever le prix de vente local de l'huile à 280 FCFA/Kg à partir de janvier 2003 contre 265 FCFA/Kg l'exercice précédent. Corrélativement, le prix d'achat du régime de palme a été également revalorisé en passant de 27,3 FCFA/Kg en 2002 à 28,5 FCFA/Kg à partir de janvier 2003.

Cependant, il y a lieu de souligner qu'après le mois de mars, l'embellie observée sur l'évolution des cours s'est brusquement estompée et la tendance baissière qui s'est installée dès le mois d'avril 2003 (459 USD/T) s'est inexorablement poursuivie jusqu'en décembre 2003. Il est important de noter que le prix de vente de l'huile de palme et celui du régime ont été maintenus en vigueur sur tout le reste de l'année 2003 à leur niveau respectif indiqué ci-dessus (280 FCFA/Kg et 28,5 FCFA/Kg).

Cette stabilisation du prix de l'huile et du prix du régime traduit bien la poursuite des efforts de soutien que les industriels de la deuxième transformation ont consacré, cette année encore, à l'ensemble de la filière palmier à huile malgré une orientation très marquée à la baisse du cours mondial CAF Rotterdam de l'huile de palme brute.

1-1-2 L'organisation de la filière et l'organisation du cadre réglementaire

Les différentes négociations entre les partenaires de la filière ont abouti en décembre 2003 à la signature d'un accord sur un mécanisme consensuel de détermination du prix de la tonne d'huile de palme brute et du prix du kilogramme de régime. Cet accord est surtout le résultat de l'organisation de la filière palmier à huile qui s'est dotée d'une interprofession dénommée Association Inter-professionnelle de la filière Palmier à Huile (A.I.P.H.). Cette interprofession est elle-même composée des organisations faïtières des collèges d'opérateurs suivants :

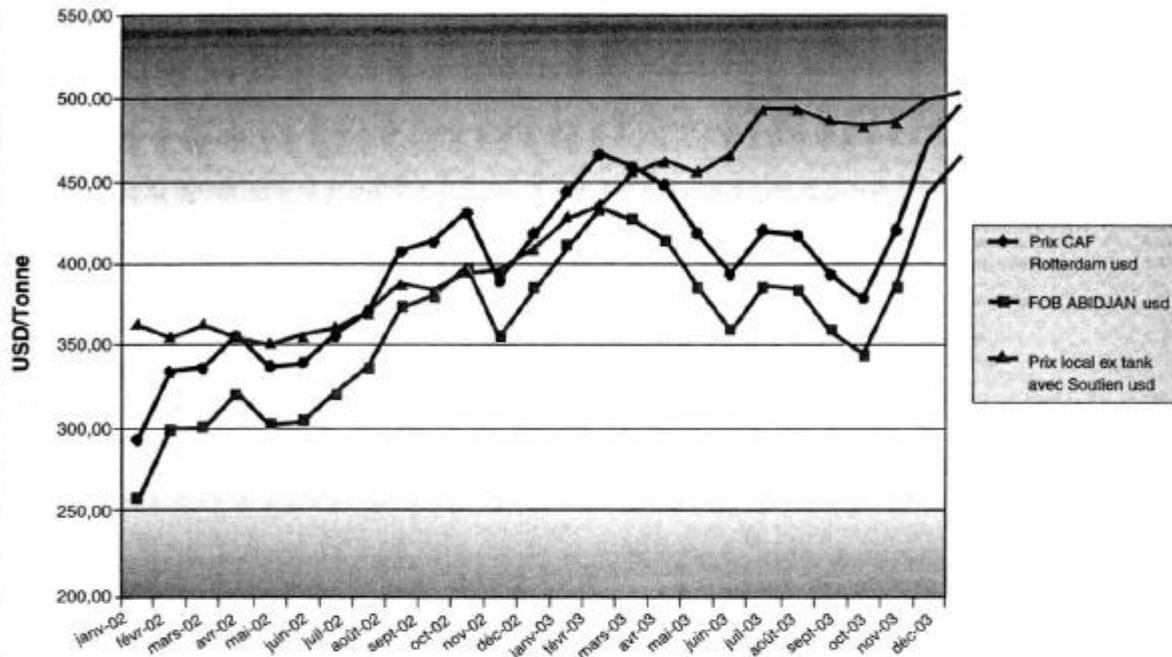
- les producteurs représentés par la Fédération Nationale des Coopératives des Planteurs de Palmier à Huile de Côte d'Ivoire (FENACOPAH-CI) ;
- les sociétés agricoles de première transformation du palmier à huile représentées par l'Association Professionnelle des Sociétés Agricoles de Première Transformation du Palmier à Huile de Côte d'Ivoire (APROSAP-CI) ;
- les industries de deuxième transformation de l'huile de palme de Côte d'Ivoire représentées par le Groupement des Industriels Transformateurs de l'Huile de Palme (GITHP).

1-1-3 L'impact de la situation socio-politique

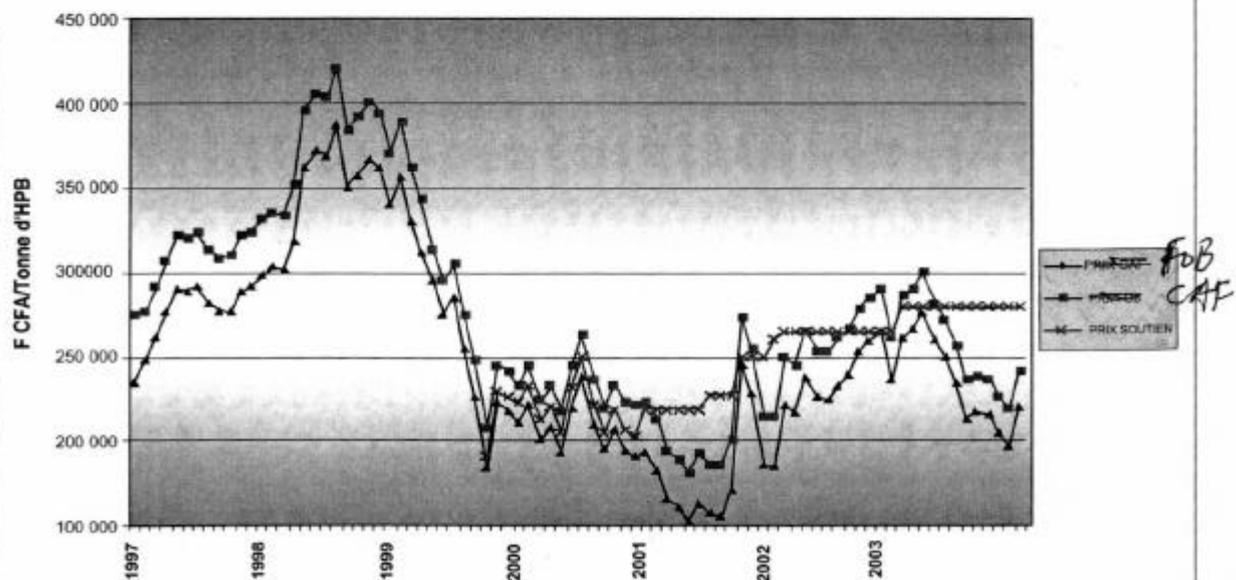
Le contexte socio-politique marqué par la guerre a été très défavorable à la société qui a vu deux unités agro-industrielles (Néka et Gbapet) fermées pendant sept mois et des perturbations graves sur le fonctionnement des deux autres unités du Bas-Cavally (Iboké et Blidouba) arrêtées pendant tout le mois de janvier 2003.

PRESENTATION DES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2003

HUILE DE PALME BRUTE EVOLUTION DES PRIX CAF, FOB, EX TANK ET SOUTIEN EN 2002 ET 2003



HUILE DE PALME BRUTE EVOLUTION DES PRIX CAF, FOB, EX TANK ET SOUTIEN DE 1997 A 2003



PRESENTATION DES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2003

1.2 - Présentation générale

La société PALMCI qui a son siège à Abidjan exerce ses activités dans trois (3) régions comprenant au total huit (8) unités agro-industrielles (UAI). Ces unités sont constituées de plantations industrielles (P.I) dotées de dix (10) huileries de palme d'une capacité de 340 T à l'heure. Cette capacité installée permet de traiter annuellement 1 200 000 tonnes de régimes de palme.

La superficie plantée en P.I au 31 Décembre 2002 était de 35 682 Ha. En 2003, 4 484 Ha ont été abattus dans le cadre du programme de replantation. 2 199 Ha ont été replantés en 2003 sur 3 unités : Ehania (1120 Ha), Boubo (700 Ha) et Iboké (379 Ha), portant la replantation depuis 1997 à 14 195 Ha. Mais toute la superficie abattue n'a pu être plantée faute de moyens. Cette surface non mise en valeur s'élève à 2 341 Ha. Ainsi, au 31 Décembre 2003, le verger total cultivé en P.I est de 33 397 Ha sur une superficie totale de 35 738 Ha soit 93,4% .

Au cours de cette même période, les plantations villageoises ont connu une augmentation régulière des superficies malgré les abattages constatés çà et là notamment dans les régions Sud-Est et Centre. Le solde abattages, replantations et extensions a été positif sur l'ensemble des régions. En effet, l'accroissement des surfaces en plantations villageoises entre 1999 et 2003 a été de

6 375 Ha en passant de 105 000 Ha à 111 375 Ha dont environ 101 700 Ha sont en production.

La superficie totale des plantations villageoises (P.V) encadrées par PALMCI et dont les productions sont traitées par ses huileries a représenté en 2002 et en 2003 respectivement, 75,66% et 77% des superficies totales.

Malgré l'influence négative de la crise mondiale des oléagineux sur la filière palmier à huile ivoirienne et ses conséquences sur le prix du régime, cette évolution du verger villageois traduit le maintien de l'intérêt des planteurs pour la culture du palmier à huile.

Dans le Sud-Ouest, nous avons entrepris d'aider les planteurs qui le désirent à réhabiliter leurs plantations laissées en friche à la suite des événements socio-politiques intervenus dans notre pays depuis septembre 2002. Cependant, d'importantes superficies demeurent encore dans cet état.

Il faut noter également une augmentation des abattages au Sud-Est en raison de la pression foncière liée à la concurrence avec d'autres produits de spéculation.

Le tableau ci-après donne une situation comparative des surfaces sur les deux dernières années.

Evolution des superficies (en hectares)

Régions	UAI	P.I.			P.V.			Total			%
		2003	2002	Var	2003	2002	Var	2003	2002	Var	
SUD-EST	Ehania	9 988	11 444	-1 456	27 704	27 704	-	37 692	39 148	- 1 456	- 3,7
	Toumanguié	2 959	2 961	- 2	14 029	15 229	-1 200	16 988	18 190	- 1 202	- 6,6
S/T SUD-EST		12 947	14 405	-1 458	41 733	42 933	-1 200	54 680	57 338	- 2 658	-4,6
CENTRE	Irobo	4 382	4 895	- 513	16 491	16 945	- 454	20 873	21 840	- 967	- 4,4
	Boubo	4 239	4 517	- 278	12 176	12 176	-	16 415	16 693	- 278	- 1,7
S/TCENTRE		8 621	9 412	- 791	28 667	29 121	- 454	37 288	38 533	- 1 245	-3,2
SUD-OUEST	Iboké	5 185	5 220	- 35	12 520	12 609	- 89	17 705	17 829	- 124	- 0,7
	Néka	2 661	2 661	-	9 942	9 343	599	12 603	12 004	599	5,0
	Blidouba	2 698	2 698	-	12 421	11 297	1 124	15 119	13 995	1 124	8,0
	Gbapet	1 285	1 286	- 1	6 092	5 630	462	7 377	6 916	461	6,7
S/T SUD-OUEST		11 829	11 865	- 36	40 975	38 879	2 096	52 804	50 744	2 060	4,1
TOTAL PALMCI		33 397	35 682	- 2 285	111 375	110 933	442	144 772	146 615	-1 843	- 1,3
SUPERFICIE EN RAPPORT		24 675	26 844	- 2 169	101 684	100 667	1 017	126 359	127 511	- 1 152	-0,9

PRESENTATION DES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2003

1.3 - Productions Agricoles

La production totale de régimes collectés au cours de l'exercice a été de 721 051 tonnes dont 66% proviennent des plantations villageoises. Cette produc-

tion, en recul de 15,1% par rapport à l'exercice précédent en raison de la sous-activité dans le Sud-Ouest, est détaillée dans le tableau ci-après :

Productions agricoles (en tonnes de régimes)

REGIONS	UAI	Productions P.I. 2003	Productions P.V. 2003	Total 2003	Rappel 2002	Variations	
						Tonnes	%
SUD-EST	EHANIA	90 649	162 463	253 112	258 441	- 5 329	- 2,1
	TOUMANGUIE	43 979	83 355	127 334	116 389	10 945	9,4
S/T SUD-EST		134 628	245 818	380 446	374 830	5 616	1,5
CENTRE	IROBO	26 877	49 224	76 101	74 880	1 221	1,6
	BOUBO	14 878	50 513	65 391	55 083	10 308	18,7
S/T CENTRE		41 755	99 737	141 492	129 963	11 529	8,9
	IBOKE	30 235	58 843	89 078	107 737	- 18 659	- 17,3
SUD-OUEST	NEKA	4 547	4 832	9 379	96 793	- 87 414	- 90,3
	BLIDOUBA	31 339	57 713	89 052	101 495	- 12 443	- 12,3
	GBAPET	3 121	8 483	11 604	38 361	- 26 757	- 69,8
S/T SUD-OUEST		69 242	129 871	199 113	344 386	-145 273	- 42,2
TOTAL PALMCI		245 625	475 426	721 051	849 179	-128 128	-15,1

1.3.1. Plantations industrielles (P.I)

La production de régimes a été de 14,5% inférieure aux prévisions et de 19% inférieure à 2002. Cette contre-performance est due à la l'inexploitation de la totalité du verger en rapport pendant une partie de l'année, en l'occurrence dans le Sud-Ouest où plus de 56 000 tonnes de régimes ont été perdues en P.I.

Il s'en suit que le rendement moyen à l'hectare a été de 9,96 tonnes contre 11,33 tonnes en 2002, avec une fourchette allant de 15,4 tonnes (Ehania) à 1,7 tonnes (Néka). Cette chute du rendement à l'hectare est due essentiellement à la sous-activité dans le Sud-Ouest. Le rendement à l'hectare des plantations industrielles, le Sud-Ouest exclu, est en progression. Il passe de 10,8 tonnes en 2002 à 11,9 tonnes en 2003. Au niveau de la récolte, la moyenne a été de 1,8 tours/mois contre 1,66 en 2002. A l'Est et au Centre, toutes les unités ont réalisé en fin d'exercice au moins deux tours par mois, performance jamais réalisée depuis 1997. Cette amélioration a été obtenue grâce à la nouvelle organisation de la récolte mise

en place dans le cadre du nouveau plan d'action. La nouvelle organisation a introduit l'usage des brouettes et la séparation de l'opération de coupe de celle du ramassage des régimes.

1.3.2. Production des Plantations Villageoises (P.V)

La production de régimes P.V a été de 26% inférieure aux prévisions et de 13% inférieure à 2002 suite à la perturbation de nos activités dans le Sud-Ouest. Dans cette zone, nous avons perdu près de 70 000 tonnes de régimes. Dans les autres régions nous avons enregistré une progression appréciable due aux facteurs suivants :

- le paiement des planteurs avant le 10 du mois suivant le mois de collecte et cela jusqu'en novembre 2003;
- le relèvement du prix d'achat des régimes qui est passé de 27,3 FCFA/Kg à 28,5 FCFA/Kg;
- la sous-traitance de la collecte pour combler l'insuffisance des moyens de collecte ;
- l'intensification des contacts avec les planteurs afin de les informer et de les sensibiliser aux problèmes et aux défis de la société.

PRESENTATION DES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2003

1.4 - Activités industrielles

1-4-1 Productions usinées

L'ensemble des huileries a produit 151 001 tonnes d'huile et 25 489 tonnes de palmiste représentant respectivement 85,9% et 85,4% des productions de 2002.

Les tableaux ci-après donnent la situation détaillée des productions usinées et des rendements par UAI.

Régime de palme usinés (en tonnes)

UAI		EXERCICE 2003	EXERCICE 2002	VARIATION EN VALEUR	VARIATION EN VALEUR
SUD-EST	EHANIA	253 179	258 918	- 5 739	-2,22%
	TOUMANGUIE	127 334	117 002	10 332	8,83%
S/T SUD-EST		380 513	375 920	4 593	2,75%
CENTRE	IROBO	76 101	75 088	1 013	1,35%
	BOUBO	65 428	54 965	10 463	19,04%
S/T CENTRE		141 529	130 053	11 476	8,05%
SUD-OUEST	IBOKE	89 023	108 017	- 18 994	- 17,58%
	NEKA	9 379	96 924	- 87 545	- 90,32%
	BLIDOUBA	89 052	101 475	- 12 423	- 12,24%
	GBAPET	11 587	38 327	- 26 740	- 69,77%
S/T SUD-OUEST		199 041	344 743	145 702	- 7,76%
TOTAL PALMCI		721 083	850 716	- 129 633	- 15,24%

Huile de palme produite (en tonnes)

UAI		EXERCICE 2003	EXERCICE 2002	VARIATION EN VALEUR	VARIATION EN VALEUR
SUD-EST	EHANIA	52 541	53 155	- 614	- 1,16%
	TOUMANGUIE	26 689	23 662	3 027	12,79%
S/T SUD-EST		79 230	76 817	2 413	3,94%
CENTRE	IROBO	15 355	15 005	350	2,33%
	BOUBO	13 361	11 244	2 117	18,83%
S/T CENTRE		28 716	26 249	2 467	8,07%
SUD-OUEST	IBOKE	19 317	22 319	- 3 002	- 13,45%
	NEKA	2 089	20 823	- 18 734	- 89,97%
	BLIDOUBA	19 237	21 045	- 1 808	- 8,59%
	GBAPET	2 412	8 138	- 5 726	- 70,36%
S/T SUD-OUEST		43 055	72 325	- 29 270	- 7,92%
TOTAL PALMCI		151 001	175 391	- 24 390	- 13,91%

Amandes de palmiste produites (en tonnes)

UAI		EXERCICE 2003	EXERCICE 2002	VARIATION EN VALEUR	VARIATION EN VALEUR
SUD-EST	EHANIA	8 633	8 453	180	2,13%
	TOUMANGUIE	4 524	4 170	354	8,49%
S/T SUD-EST		13 157	12 623	534	2,80%
CENTRE	IROBO	3 371	3 395	- 24	- 0,71%
	BOUBO	2 512	2 680	- 168	- 6,27%
S/T CENTRE		5 883	6 075	- 192	- 2,77%
SUD-OUEST	IBOKE	3 275	3 679	- 404	- 10,98%
	NEKA	343	3 053	- 2 710	- 88,77%
	BLIDOUBA	2 411	2 909	- 498	- 17,12%
	GBAPET	420	1 257	- 837	- 66,59%
S/T SUD-OUEST		6 449	10 898	- 4 449	- 7,68%
TOTAL PALMCI		25 489	29 596	- 4 107	- 13,88%

PRESENTATION DES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2003

Taux d'extraction (en pourcentage)

SUD-EST	UAI	EXERCICE 2003		EXERCICE 2002		VARIATIONS	
		Huile	Palmistes	Huile	Palmistes	Huile	Palmistes
SUD-EST	EHANIA	20,8	3,4	20,5	3,3	0,3	0,1
	TOUMANGUIE	21,0	3,6	20,2	3,6	0,8	-
S/T SUD-EST		20,8	3,5	20,4	3,4	0,4	0,1
CENTRE	IROBO	20,2	4,4	20,0	4,5	0,2	- 0,1
	BOUBO	20,4	3,8	20,5	4,9	- 0,1	- 1,1
S/T CENTRE		20,3	4,2	20,2	4,7	0,1	- 0,5
SUD-OUEST	IBOKE	21,7	3,7	20,7	3,4	1,0	0,3
	NEKA	22,3	3,7	21,5	3,4	0,8	0,3
	BLIDOUBA	21,6	2,7	20,7	2,9	0,9	- 0,2
	GBAPET	20,8	3,6	21,2	3,5	- 0,4	0,1
S/T SUD-OUEST		21,6	3,2	21,0	3,2	0,7	0,1
TOTAL PALMCI		20,9	3,5	20,6	3,5	0,3	-

1-4-2 Qualité des l'huile

Les usines ont globalement produit une huile de bonne qualité avec une acidité moyenne d'environ 2,8 par rapport à une norme maximum de 5.

1.5 - Activités d'encadrement et d'assistance au secteur villageois

Les activités d'encadrement et d'assistance au secteur villageois comprennent principalement le conseil agricole, l'appui aux coopératives, l'entretien des pistes villageoises, la collecte des régimes, la gestion des bases de données sur les planteurs et les plantations ainsi que sur la paie des planteurs.

Le nombre de planteurs inscrits en 2003 sur le registre de PALMCI est de 21 448 contre 20 539 en 2002 soit une augmentation de 1 089. Les planteurs ont exploité en 2003 une superficie totale de 111 375 Ha dont 101 684 Ha en production.

En 2003, à la faveur de la réorganisation de la Société, une nouvelle organisation de l'encadrement des planteurs villageois a été mise en place avec comme objectif pour PALMCI d'avoir un effectif d'encadrement plus réduit en P.V tout en améliorant son efficacité. Ainsi, le nouveau dispositif de l'appui aux plantations villageoises a été organisé autour de l'activité de collecte à réaliser par usine.

Au niveau de chaque unité agro-industrielle, les postes d'appui aux plantations villageoises ont été créés en lieu et place des anciens postes d'encadrement des plantations villageoises. Il s'agit de :

- Assistant Collecte Usine.

Il y aura un Assistant Collecte Usine affecté à chaque usine avec pour mission d'organiser, de contrôler et de superviser la collecte des régimes des plantations villageoises en relation avec les OPA (Organisations Professionnelles Agricoles) ;

- Encadreur Collecte Usine.

Il y aura deux à trois Encadreurs Collecte affectés à chaque usine, placés sous la responsabilité de l'Assistant Collecte Usine avec pour mission d'assurer l'exécution des programmes de récolte et de collecte en relation avec les délégués des planteurs et les OPA ;

- Assistant Conseil Agricole.

Il y aura un Assistant Conseil Agricole affecté à chaque UAI avec pour mission d'assurer le conseil agricole, le suivi des programmes de création, de distribution des intrants et d'appui à la mise en place d'OPA viables.

Un poste de Superviseur Transport a été créé à Ehania, Toumanguié et Irobo compte tenu de l'étendue de ces UAI. Les titulaires de ces postes assureront la gestion de tous les moyens (matériel et ressources humaines) affectés au transport et à la collecte des régimes de palme en P.V comme en P.I. Ils auront en charge de coordonner les relations avec les coopératives en matière de collecte.

PRESENTATION DES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2003

Au niveau du siège, l'ancien Service des Plantations Villageoises a été érigé en Direction du Développement des Plantations Villageoises.

Par ailleurs, compte tenu des nombreux problèmes que PALMCI continue de connaître depuis plusieurs années en matière de collecte des régimes en plantations villageoises, nous avons entrepris de construire des plate-formes de déchargement dans les zones éloignées de nos huileries.

Ces plate-formes qui permettront de rapprocher les planteurs villageois des sites de livraison des régimes seront équipées de rampe de déchargement, de pont bascule et d'équipement de contrôle de qualité. Les planteurs ou leurs OPA auront la possibilité de livrer

leurs régimes au niveau de ces plates-formes, réduisant ainsi les distances tout en améliorant les rotations qui vont entraîner l'augmentation des tonnages journaliers. Le transport des régimes des plate-formes aux usines sera assuré par des véhicules gros porteurs à la charge de PALMCI.

Les innovations introduites en 2003 ont aussi concerné la vulgarisation de la pré-pesée afin de rendre notre système de collecte plus efficace en plantations villageoises, ceci, dans le souci de minimiser les coûts de la collecte.

Enfin, une attention particulière a été accordée à la reconversion du matériel végétal à travers l'intensification des programmes de mise en place de pépinière et de vente de plants sélectionnés.

1.6 - Personnel et formation

La situation des effectifs au 31/12/2003 est la suivante :

RÉGIONS	UAI	CADRES	MAITRISES	EMPLOYES	OUVRIERS	M/O	MAN.AUX CHAMPS	TOTAL
ABIDJAN	SIEGE	52	54	59				165
SUD-EST	EHANIA	27	51	263	357	206	854	1 758
	TOUMANGUIE	11	26	103	137	44	391	712
S/T SUD-EST		38	77	366	494	250	1 245	2 470
CENTRE	IROBO	16	27	131	104	28	548	854
	BOUBO	10	20	116	108	424	459	1 137
S/T CENTRE		26	47	247	212	452	1 007	1 991
SUD-OUEST	IBOKE	16	22	151	116	307	542	1 154
	NEKA	7	21	104	117	357	392	998
	BLIDOUBA	9	17	74	138	59	376	673
	GBAPET	7	13	59	53	117	213	462
S/T SUD-OUEST		39	73	388	424	840	1 523	3 287
TOTAL PALMCI		155	251	1 060	1 130	1 542	3 775	7 913
RAPPEL 2002		150	250	1 159	1 113	1 688	3 830	8 190
VARIATION		5	1	- 99	17	- 146	- 55	- 277

L'effectif global à fin 2003 est de 7 913 travailleurs contre 8 190 en 2002 soit une baisse de 3,5%. Cette baisse s'observe principalement dans les catégories temporaires, employés et manœuvres au champs où il y a eu un effort de maîtrise des effectifs tout au long de l'année. Au niveau des catégories cadre et maîtrise, la légère augmentation constatée s'explique par le glissement catégoriel dont ont bénéficié certains agents à la

faveur de la restructuration organique de la société.

Les dépenses de formation se sont élevées à 60 millions de FCFA en 2003 contre 84 millions de FCFA en 2002. Comme en 2002, elles ont porté sur les modules des techniques de gestion des outils industriels, de gestion administrative et comptable et de maîtrise des logiciels informatiques.

PRESENTATION DES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2003

1.7 - Chiffre d'affaires

Au cours de l'exercice 2003, PALMCI a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 45 086 millions de FCFA contre 47 704 millions de FCFA en 2002 soit une baisse de 5,5% .

Ce chiffre d'affaires provient de la vente de 152 430 tonnes d'huile de palme brute pour un chiffre d'affaires de 43 049 millions de FCFA de 26 014 tonnes d'amandes de palmiste pour 2 036 millions de FCFA et accessoirement, de la vente de noix de palmiste pour une valeur de 2 millions de FCFA. Ainsi, le chiffre d'affaires de l'huile de palme brute est en baisse de 6,39% alors que le chiffre d'affaires des amandes de palmiste enregistre une hausse de

18,65% grâce à un meilleur prix de vente.

Le prix moyen de vente de l'huile de palme brute pour l'exercice 2003 est de 282 862 FCFA la tonne contre 264 968 FCFA la tonne en 2002, soit une hausse de 6,75% obtenue grâce au soutien des industries de la seconde transformation.

Au niveau du palmiste, le prix moyen est passé de 61 796 FCFA la tonne en 2002 à 76 906 FCFA la tonne en 2003 soit une hausse de 24,45% due à de meilleures opportunités de vente à l'export.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des ventes des 5 derniers exercices.

LIBELLES	UNITE	1999	2000	2001	2002	2003	ECARTS 03/02
HUILE PALME							
Quantités vendues	T	193 718	184 216	155 559	173 558	152 430	-12,17%
Chiffre d'affaires	Millions FCFA	56 634	41 213	34 105	45 987	43 049	-6,39%
Prix moyen	FCFA/T	292 356	223 722	225 675	264 968	282 862	+6,75%
PALMISTE							
Quantités vendues	T	31 348	31 072	21 007	27 768	26 014	-6,32%
Chiffre d'affaires	Millions FCFA	3 772	2 751	856	1 716	2 036	+18,65%
Prix moyen	FCFA/T	120 321	88 560	40 774	61 796	76 906	+24,45%

PRESENTATION DES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2003

1.8 - Investissements de l'exercice

Au titre des investissements il convient de faire la distinction entre, d'une part, les investissements agricoles et d'autre part, les investissements industriels et les réhabilitations des équipements.

1-8-1 Investissements agricoles

Ils ont représenté sur l'exercice une dépense totale de 675 millions de FCFA.

Les investissements agricoles concernent la poursuite du programme de replantation du verger industriel initié en 1997. Les investissements agricoles ont concerné la replantation de 2 199 Ha dont 1 120 Ha à Ehania, 700 Ha à Boubo et 379 Ha à Iboké, ainsi que l'entretien des parcelles plantées de 2000 à 2002, soit 6 963 Ha.

Les surfaces immatures à fin 2003 se répartissent comme suit :

SUPERFICIES PLANTEES DE 1999 A 2003 (en hectares)

	EHANIA	TOUMG	IROBO	BOUBO	IBOKE	GBAPET	TOTAL
1999	561	2	804	843	-	-	2 210
2000	805	-	839	842	-	523	3 009
2001	965	-	101	295	606	326	2 293
2002	1 226	-	-	435	-	-	1 661
SOUS TOTAL	3 557	2	1 744	2 415	606	849	9 173
2003	1 120	-	-	700	379	-	2 199
TOTAL	4 677	2	1 744	3 115	985	849	11 372

1.8.2 - Investissements industriels et réhabilitation des équipements

Les investissements courants et les coûts de réhabilitation des équipements réalisés par PALMCI se sont élevés à 3 722 millions de FCFA.

Le tableau récapitulatif ci-dessous (en millions de FCFA) donne le détail des investissements 2003 par poste :

INVESTISSEMENTS COURANTS	3 722
Matériel de transport	235
Equipements	1 733
Bâtiments	629
Charges immobilisées	1 042
Divers	83

Pour le matériel de transport, les dépenses de réhabilitation des véhicules de collecte constituent l'essentiel de ce poste.

Le poste équipements concerne principalement la remise en état de l'outil industriel.

Le poste bâtiments concerne la remise à neuf des logements de travailleurs.

Les divers portent sur l'achat de micro-ordinateurs pour l'équipement des UAI.

II - PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

2.1 - Bilan

Le total du bilan au 31 décembre 2003 se situe à 92 142 millions de FCFA contre 93 393 millions FCFA en 2002 soit une baisse de 1 251 millions de FCFA. Les variations les plus significatives sont reprises dans les commentaires qui suivent :

A L'ACTIF :

• Immobilisations :

- Le poste frais d'établissement et charges à répartir enregistre un accroissement de 879 millions de FCFA. Ce montant correspond à des charges qui, en raison des avantages économiques futurs attendus sur les exercices à venir ne peuvent être imputées au seul exercice au cours duquel elles ont été engagées. Il s'agit de grosses réparations de véhicules ou d'huilerie, de réhabilitation de pistes et des droits d'enregistrement de l'augmentation de capital par incorporation de l'écart de réévaluation des immobilisations.

- Les immobilisations corporelles en valeur nette sont en augmentation de 5 061 millions de FCFA. Cet accroissement est la conséquence de la réévaluation des actifs intervenue au cours de l'exercice.

• Actif Circulant :

Il se maintient à environ 10 000 millions de FCFA. La légère baisse de la valeur des stocks notamment du stock de produits finis (huile et palmiste) de 300 millions de FCFA est compensée partiellement par une hausse du poste "Autres Créances" de 136 millions de FCFA.

• Trésorerie-Actif :

-6 928 millions de FCFA (14 755 millions de FCFA en 2003 contre 21 659 millions de FCFA en 2002). Le poste "Valeurs à encaisser" enregistre la plus forte baisse avec 13 801 millions de FCFA en 2003 contre 19 758 millions de FCFA en 2002 soit une variation de -5 957 millions de FCFA. Cette baisse s'explique par la réduction du montant des avances commerciales escomptées en 2003 par rapport à 2002 suite au déblocage de 5 000 millions de FCFA d'avance en compte courant par les actionnaires en début d'exercice et concomitamment grâce à une bonne maîtrise des flux de trésorerie.

AU PASSIF

• Capitaux propres :

+1 702 millions de FCFA par rapport à son niveau en 2002 (866 millions de FCFA). Cette augmentation s'explique comme suit :

augmentation du capital par réévaluation des Actifs :
+ 10 000 millions de FCFA
résultat de l'exercice 2003:

- 8 525 millions de FCFA

écart de réévaluation porté en réserve :

+ 227 millions de FCFA

• Dettes financières :

+1 662 millions de FCFA. Cette augmentation s'explique par les effets combinés de l'avance actionnaires de 5 000 millions de FCFA consentie en 2003, du remboursement effectué sur les autres emprunts à hauteur de 1 500 millions de FCFA au cours de l'exercice 2003 et du reclassement d'une partie de l'emprunt PROPARGO en écart de conversion passif de 1 807 millions suite à la baisse du cours du dollar au 31 Décembre 2003.

Il faut noter également une augmentation de 711 millions de FCFA du montant des intérêts courus non échus (2 500 millions de FCFA en 2003 contre 1 789 millions de FCFA en 2002).

Le total des sommes dues au titre des emprunts au 31 décembre 2003 s'élève à 29 483 millions de FCFA, contre 32 708 millions de FCFA en 2002.

• Passif Circulant :

+ 8 297 millions de FCFA. Tous les postes sont en hausse sauf "Clients, avances reçues". Les augmentations sont les suivantes par ordre décroissant :

dettes fiscales :

+ 4 918 millions de FCFA (TVA et divers impôts)
fournisseurs d'exploitation : + 1 638 millions de FCFA
autres dette : + 1 026 millions de FCFA

dettes sociales :

+ 722 millions de FCFA (dont CNPS : 698 millions)

• Trésorerie - Passif :

- 14 719 millions de FCFA qui se décomposent de la manière suivante :

crédits d'escompte: - 6 833 millions de FCFA

crédits de trésorerie :

- 6 454 millions de FCFA (baisse des avances clients)

découverts bancaires : - 1 432 millions de FCFA

2-2- Compte de Résultat

Le chiffre d'affaires tel qu'indiqué plus haut s'élève à 45 086 millions de FCFA contre 47 704 millions de FCFA en 2002, soit une baisse de 5,5%.

2-2-1- Achats consommés

Ce poste enregistre principalement le coût d'achat des régimes de palme aux planteurs ainsi que les consommations d'intrants agricoles (engrais, produits chimiques, légumineuses pour la réalisation des plantes de couverture, etc). L'évolution de ces achats est présentée dans le tableau ci-après :

PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

Evolution des achats consommés

LIBELLES	2003	2002	%
Intrants agricoles en millions de F CFA	990	1 070	-7,48%
Achat de régimes en millions de F CFA	13 606	15 001	-9,30%
Achats de régimes en tonnes	475 425	543 638	-12,55%
Prix moyen achat de régimes au kilo en F CFA	28,5	27,3	4,40%

La revalorisation du prix d'achat des régimes de palme aux planteurs qui aurait pu entraîner une augmentation des quantités de régimes villageois a été contrariée par l'inactivité engendrée dans le Sud-Ouest suite à la crise militaro-politique.

2-2-2- Autres achats consommés

Les autres achats consommés sont en retrait de 2,2 milliards de FCFA par rapport à 2002 pour les raisons évoquées plus haut.

Ces autres achats comprennent les consommations de produits pétroliers, de médicaments, de matériaux de construction, de matières combustibles, de pièces de rechange huilerie et de pièces de rechange véhicules.

2-2-3- Transports

Le poste Transport est également en baisse par rapport à 2002 (2 820 millions de FCFA en 2003, contre 3 249 millions de FCFA en 2002). La baisse de l'activité explique cette situation. Les coûts du transport privé de régimes et d'évacuation de l'huile et du palmiste constituent l'essentiel de ce poste.

Les dépenses au niveau de ces deux types de transport se présentent comme suit :

- transport privé de régimes : 1 505 millions de FCFA en 2003 contre 1 529 millions de FCFA en 2002 ;

- évacuation huile et palmiste : 1 115 millions de FCFA en 2003 contre 1 424 millions de FCFA en 2002.

2-2-4- Services extérieurs

Ils passent de 5 081 millions de FCFA en 2002 à 4 621 millions de FCFA en 2003 soit une baisse de 460 millions de FCFA. Il s'agit des dépenses de

sous-traitance, d'entretien, de réparation et d'assistance technique.

2-2-5- Impôts et taxes

Le poste impôts et taxes est en baisse de 775 millions de FCFA par rapport à 2002 (1 107 millions de FCFA en 2003 contre 1 882 millions de FCFA en 2002).

La variation de ce poste s'explique par le redressement fiscal qui avait grevé les charges de l'exercice 2002.

2-2-6- Charges de Personnel

Les frais de personnel sont en baisse de 1,2 milliards de FCFA, soit 9,3%. Cette baisse est due aux éléments suivants :

- la mise en place d'un meilleur contrôle des effectifs. La baisse au niveau de l'effectif n'a pu se réaliser de façon complète faute de trésorerie à affecter à la liquidation des droits dus au personnel concerné, soit 1,2 milliards de FCFA pour 600 personnes environ ;

- le contrôle et le suivi des éléments variables des salaires notamment les heures supplémentaires et les primes diverses ;

- le départ des cadres expatriés de Socfinco ;

- la sous-activité dans le Sud-Ouest (impact sur les heures supplémentaires et la main d'oeuvre temporaire).

L'économie réalisée par une meilleure gestion des frais de personnel a été absorbée en partie à hauteur de 213 millions de FCFA par l'augmentation des primes de l'assurance maladie. Ceci résulte des accords conclus avec les travailleurs suite aux revendications syndicales de mars 2002.

PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

2-2-7- Résultat financier

La perte sur l'activité financière se situe à 5 009 millions de FCFA en 2003 contre 4 461 millions de FCFA en 2002. Sur l'exercice 2003, nous avons enregistré 829 millions de FCFA de charge sur l'emprunt Gbapet contre aucune charge en 2002, les frais financiers ayant été immobilisés. En revanche, les frais sur escompte et sur découvert ont diminué de 286 millions de FCFA par rapport à 2002.

2-2-8- Résultat net

Le résultat de l'exercice est une perte de 8 525 millions de FCFA contre 8 872 millions de FCFA en 2002) qui s'explique notamment par :

- la sous-activité dans le Sud-Ouest avec comme incidence sur la production, une perte d'environ 30 000 T d'huile et 5 000 T d'amandes de palmiste évaluées à 8,8 milliards de FCFA en chiffre d'affaires. Ce qui correspond à 2,2 milliards de FCFA en perte de résultat ;

- le paiement des salaires du personnel de Gbapet et Néka durant l'arrêt des activités de ces unités (533 millions de FCFA) ;

- la perte sur stocks de pièces détachées (249 millions de FCFA) et de carburant (43 millions de FCFA) emportés par les rebelles ;

- l'augmentation de la dotation aux amortissements de 706 millions de FCFA suite à la réévaluation des immobilisations ;

- le niveau élevé des frais financiers (5 milliards de FCFA) ;

- le paiement des droits de rupture de contrat de travail (249 millions de FCFA).

Les chiffres du bilan et du compte de résultat de l'exercice 2003 comparés à ceux de 2002 à travers les commentaires qui précèdent sont présentés sous une forme simplifiée sur les pages ci-après. Leur version détaillée sous le format requis par le SYSCOA figure en fin de rapport.

PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN

ACTIF (en millions de F CFA)

	2003	2002
ACTIF IMMOBILISE		
Charges immobilisées	3505	
Immobilisations incorporelles	6	9
Immobilisations corporelles	63 560	61 196
Immobilisations financières	470	427
Total actif Immobilisé	67 541 ✓	61 632
ACTIF CIRCULANT		
Stocks	5 849 ✓	6 149
Créances clients	1 811	1 879
Autres créances	2 210	2 074
Total actif circulant	9 870	10 102
TRESORERIE-ACTIF		
Trésorerie-actif	14 731	21 659
TOTAL GENERAL ACTIF	92 142	93 393

BILAN

PASSIF (en millions de F CFA)

	2003	2002
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES		
Capital	10 560 ✓	20 000
Primes et réserves	533 ✓	- 10 262
Résultat de l'exercice	- 8 525	- 8 872
Total capitaux propres	2 568 ✓	866
DETTES FINANCIERES		
Emprunts	29 483	32 708
Dettes Financières diverses	10 775	5 768
Provisions financières	100	220
Total dettes financières	40 358	38 696
Total ressources stables	42 926	39 562
PASSIF CIRCULANT		
Clients, avances reçues	46	53
Fournisseurs	9 598	7 960
Dettes Fiscales	5 781	863
Dettes Sociales	1 653	931
Autres Dettes	2 932	1 906
Total passif Circulant	20 010 ✓	11 713
TRESORERIE-PASSIF		
Trésorerie-passif	27 399	42 118
ECART DE CONVERSION PASSIF		
Ecart de conversion passif	1 807	
TOTAL GENERAL PASSIF	92 142	93 393

PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

COMPTE DE RESULTATS

(en millions de F CFA)

LIBELLES	2003	2002	VARIATION	%
Chiffre d'affaires	5 086	47 705	- 2 619	-5,49
Production stockée	- 229	591	- 820	
Production immobilisée	379	1 226	- 847	- 69,09
Autres Produits	1 437	1 784	- 347	- 19,45
Reprise de provisions	120	153	- 33	- 21,57
Total des produits d'exploitation	46 793	51 459	-4 666	-9
Achats de matières premières	14 596	16 072	- 1 476	-9,18
Autres achats	6 424	8 678	- 2 254	- 25,97
Transports	2 820	3 249	- 429	- 13,20
Services extérieurs	4 621	5 081	- 460	- 9,05
Impôts et taxes	1 107	1 882	- 775	- 41,18
Autres charges	481	121	360	297,52
Charges de personnel	11 857	13 075	- 1 218	- 9,32
Dotation amortissements et provisions	8 387	7 681	706	9,19
Total de charges d'exploitation	50 293	55 839	- 5 546	- 9,93
Résultat d'exploitation	- 3 500	- 4 380	880	-20
Produits financiers	25	64	- 39	- 64,94
Charges financières	5 035	4 525	510	11,27
Résultat financier	- 5 010	-4 461	-549	12,37
Produits hors Activité Ordinaire		1	- 1	
Charges hors Activité Ordinaire		2	- 2	
Résultat hors activité ordinaire		- 1	1	
Résultat avant impôts	- 8 510	- 8 842	332	
Impôts sur le résultat	15	30	- 15	
RESULTAT NET	- 8 525	- 8 872	347	

III - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Votre Conseil d'Administration vous propose d'affecter comme suit les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2003 :

Report à nouveau - 3 780 991

Résultat net de l'exercice - 8 524 674 319

Nouveau report à nouveau - 8 528 455 310

La perte de l'exercice ainsi que le niveau des fonds propres ne permettent pas la distribution de dividendes.

IV - REDRESSEMENT DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES

4-1 – Environnement économique

Votre Assemblée a précédemment été informée que la performance économique de l'ensemble des opérateurs de la filière palmier à huile ivoirienne a été très fortement contrariée par l'ampleur et la persistance de la crise mondiale des oléagineux depuis plus de trois ans.

En conséquence, sur cette période de référence, la filière des oléagineux n'a pas été en mesure de mobiliser les ressources nécessaires au financement des différents programmes qui s'imposaient pour relancer leur secteur d'activité.

Ainsi, les programmes de restructuration et d'investissement coûteux et les vastes programmes de replantation n'ont toujours pas connu le début de réalisation escompté.

Outre ce contexte international difficile, la situation socio-politique de notre pays en général et dans le Sud-Ouest en particulier n'a pas favorisé une amélioration sensible des résultats. Cette région accueille quatre de nos unités agro-industrielles et représente à elle seule 40% de notre production totale. En effet, deux des quatre unités de cette région, Néka et Gbapet ont été occupées par les rebelles pendant sept mois, de janvier à juillet 2003, y inclue la période de pointe. A Iboké et à Blidouba, les activités ont été fortement perturbées pendant les trois premiers mois de l'exercice. Il en a résulté que, la production d'huile de l'exercice n'a été que de 151 001 tonnes contre une production de 175 391 tonnes en 2002 soit une baisse de 24%.

Cette perte de volumes qui se traduit par un manque à gagner de 8,8 milliards de FCFA au niveau du chiffre d'affaires est venue annihiler les efforts que nous avons entrepris pour réduire les charges d'exploitation.

4-2 – Plan d'action

A l'issue de la revue stratégique confiée aux cabinets Garlic.UK, pour la partie opérationnelle et SA Conseil pour la partie relative aux finances et au système d'information en Avril 2003, un plan d'action a été élaboré par toute l'équipe dirigeante de

PALMCI faisant ainsi de ce plan opérationnel, un véritable contrat de performance.

Ce plan d'action vise les objectifs ci-après :

- atteindre un niveau de production de l'huile de palme brute et de palmiste en adéquation avec les potentialités de PALMCI ;
- réduire le coût de revient de la tonne d'huile ;
- faire du système d'information un véritable outil d'aide à la décision ;
- introduire des procédures et une organisation comparables à celle des sociétés les plus performantes de la filière palmier à huile au monde.

Ainsi, le budget de l'année 2004 élaboré sur la base de ce contrat de performance et actualisé avec la prise en compte de l'évolution des facteurs de terrain prévoit :

- la production de 192 000 tonnes d'huile grâce à une combinaison des facteurs ci-après :
 - amélioration de la production P.I pour atteindre 298 000 tonnes de régimes ;
 - optimisation de la production P.V pour atteindre 592 000 tonnes de régimes ;
 - réalisation des taux d'extraction de 21,6% pour l'huile de palme et 4% pour le palmiste.
- la réduction du coût de revient de l'huile pour le ramener à 275 000 FCFA la tonne contre 335 000 FCFA la tonne en 2003.

4-3 – Restructuration financière de PALMCI

Au 31 Décembre 2002, la situation financière de la société présentait les caractéristiques suivantes :

- les fonds propres de la société étaient réduits à 866 millions de FCFA en raison des pertes cumulées dont le montant s'élevait à 19,4 milliards de FCFA. Légalement, la société devait être recapitalisée en vertu de l'article 664 et suivants de l'acte uniforme de l'OHADA ;

REDRESSEMENT DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES

- le ratio de liquidité était bien en dessous du niveau convenu avec les banques créancières (55%) ;

- la situation de trésorerie était extrêmement tendue ;

- les arriérés Etat et fournisseurs étaient élevés ;

- l'activité était financée par un système inadapté et coûteux d'escompte de traites notamment sur des livraisons à venir ;

- le service de la dette (Capital + intérêts) était trop élevé pour la société.

Face à cette situation, vous avez donné mandat à votre Conseil d'Administration, lors de l'Assemblée Générale du 5 Août 2003, pour procéder à la restructuration financière de la société.

Ainsi, le consultant AMB a été commis comme conseil pour cette opération qui devait se faire en quatre phases :

1°)- l'utilisation de la réévaluation des immobilisations pour compléter les mesures de restructuration financières ;

2°)- la capitalisation d'une partie des créances actionnaires (8,9 milliards de FCFA) ;

3°)- l'apport par les actionnaires de référence de cinq milliards de FCFA de liquidité ;

4°)- la restructuration de la dette de la société et la négociation de nouveaux concours bancaires plus adaptés aux besoins et au cycle d'exploitation de l'entreprise.

A l'origine, le plan ainsi décrit devait être finalisé au 31 Décembre 2003.

Le bilan de ce plan s'établit comme suit à la clôture de l'exercice 2003 :

1°)- l'incorporation partielle au capital de la plus-value de réévaluation à hauteur de 10,2 milliards de FCFA a été réalisée ;

2°)- le principe de la capitalisation d'une partie des créances des actionnaires de référence a été agréé par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 11 Décembre 2003. Celle-ci devait porter sur un montant de 8,9 milliards de FCFA. Mais, à ce jour, l'incorporation de ces créances au capital n'a pu se faire en raison notamment des difficultés à obtenir un décret autorisant l'Etat à procéder à une capitalisation partielle de ses créances à hauteur de 2,5 milliards de FCFA ;

3°)- l'injection de fonds par les actionnaires-clients en complément de l'avance de trésorerie déjà effectuée à hauteur de 5 milliards de FCFA en février 2003 pour la porter à 10 milliards, n'a pas encore été finalisée ;

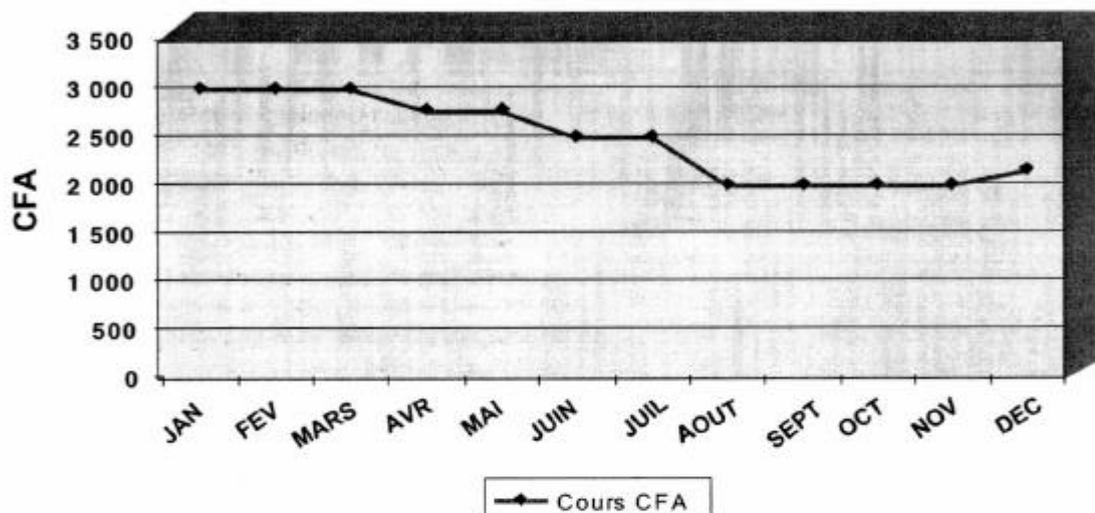
4°)- les négociations avec les banques pour la restructuration de la dette et la mise en place d'un mode de financement plus adapté et moins coûteux se poursuivent activement; elles devraient aboutir dans quelques jours à la signature des accords prévoyant le rééchelonnement de la dette, avec une période de grâce, la réduction des taux d'intérêt et la mise en place de financement approprié pour le court terme.

Toutefois, l'amorce du plan d'action engagée sur le dernier trimestre de l'exercice 2003 laisse présager d'une bonne amélioration sur le plan opérationnel tant en plantations que dans les usines.

V - EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION PALMCI

COURS PALMCI 2003

Dates	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.
Cours CFA	3000	3000	3000	2775	2775	2500	2500	2000	2000	1995	2000	2150



VI - NOMINATION DES ADMINISTRATEURS

Le mandat des Administrateurs arrivant ce jour à expiration, il vous est proposé la nomination de :

- Monsieur Georges Kouassi BROU,
- Monsieur Yves LAMBELIN,
- Monsieur Martin BARRETT,
- Monsieur Michel AKA-ANGHUI,
- La société UNILEVER, représentée par Monsieur Marc DESENFANS,
- La Société SIFCA, représentée par Monsieur Angora TANO,
- La Société INTERCULTURES, représentée par Monsieur Jean-François CHAUVEAU,
- L'Etat de Côte d'Ivoire, représenté par Monsieur Honoré N'guetta ASSANVO et Monsieur Bernadin Koffi YAPI.

Les mandats ainsi conférés arriveront à expiration lors de la tenue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Nous pensons, Mesdames, Messieurs vous avoir apporté les informations qui vous permettront d'approuver les résolutions qui vont être soumises au vote de la présente Assemblée.

Les activités et résultats que nous vous avons présentés reposent sur la compétence et les efforts des membres du personnel auxquels nous adressons une fois de plus tous nos remerciements pour le dévouement dont ils ont fait preuve dans l'exercice de leurs fonctions.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport Général

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2003, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la Société PALMCI, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables prévues par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous portons à votre connaissance les informations suivantes :

- Les états financiers font apparaître des pertes cumulées supérieures à la moitié du capital social ainsi qu'un fonds de roulement net négatif de FCFA 24.614 millions. La poursuite de l'exploitation a été rendue possible grâce au soutien des actionnaires de référence qui sont aussi les principaux clients et qui ont accordé un soutien financier à la société.

En accord avec les dispositions de l'article 664 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, l'Assemblée Générale mixte du 26 juin 2002 a délibéré « à l'effet de décider si la dissolution anticipée de la société a lieu » et a décidé la poursuite de l'exploitation. L'article 665 de l'acte uniforme OHADA prévoit que « la société est tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, de réduire son capital, d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur les réserves si, dans ce délai, les capitaux propres n'ont pas été reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social ».

- Ainsi qu'exposé dans les notes B1 et B2 de l'annexe aux états financiers annuels, la société a procédé au 1er juillet 2003 à une réévaluation libre de ses unités de production (huileries et plantations) à l'exception de Neka et Gbapet qui s'est traduite par la comptabilisation d'un écart de réévaluation de FCFA 10 226 millions, dont FCFA 10 000 millions ont été incorporés au capital social.

2. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Abidjan, le 29 juin 2004

Les commissaires aux comptes

Mazars & Guérard

Jean-Pierre Bouniol
Associé



Micheline Koffi
Expert comptable diplômé



Ernst & Young

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert comptable diplômé



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapports Spéciaux

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article 440 alinéa 2 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base.

1. CONVENTION ENTRE PALMCI ET LA SOCIETE UNILEVER COTE D'IVOIRE

Administrateur ou dirigeant concerné

La société Unilever Côte d'Ivoire représentée par Monsieur Marc DESENFANS.

Nature et modalités

Convention de prêt sous la forme d'avance en compte-courant dans laquelle Unilever Côte d'Ivoire met à la disposition de PALMCI, un montant de FCFA 3 500 millions, remboursable au plus tard le 31 décembre 2003. Ce prêt est productif d'intérêt au taux BCEAO majoré d'un point.

Les charges d'intérêts comptabilisées par PALMCI au titre de cette convention sur l'exercice 2003 se sont élevées à FCFA 295 millions.

2. CONVENTION ENTRE PALMCI ET LA SOCIETE COSMIVOIRE

Administrateur ou dirigeant concerné

La société COSMIVOIRE représentée par Monsieur Angora TANO.

Nature et modalités

Convention de prêt sous la forme d'avance en compte-courant dans laquelle COSMIVOIRE met à la disposition de PALMCI, un montant de FCFA 1 600 millions, remboursable au plus tard le 31 décembre 2003. Ce prêt est productif d'intérêt au taux BCEAO majoré d'un point.

Les charges d'intérêts comptabilisées par PALMCI au titre de cette convention sur l'exercice 2003 se sont élevées à FCFA 128 millions.

Par ailleurs, en application de l'article 440 alinéa 7 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2003.

I. CONVENTION ENTRE PALMCI ET UNILEVER COTE D'IVOIRE

Administrateur ou dirigeant concerné

Unilever Côte d'Ivoire représentée par Monsieur Marc DESENFANS.

1.1 Nature et modalités

Mise en place par Unilever Côte d'Ivoire au profit de PALMCI, d'une ligne de crédit d'un montant maximum de FCFA 3 milliards que PALMCI pourra utiliser au gré de ses besoins de trésorerie et dont le remboursement se fera d'accord partie, en fonction de sa trésorerie.

Au 31 décembre 2003, PALMCI a utilisé FCFA 2.790 millions. Le montant des intérêts calculés sur la base du taux BCEAO majoré de deux points s'est élevé à FCFA 226 millions au cours de l'exercice 2003.

1.2 Nature et modalités :

Convention de prêt conclue en 1999 au cours de laquelle la société Unilever Côte d'Ivoire renonce à encaisser ses dividendes de l'exercice 1998 en les maintenant en compte courant bloqué et rémunéré au taux de base BCEAO majoré d'un point.

Le solde du compte courant s'élève au 31 décembre 2003 à FCFA 478,7 millions. La charge d'intérêts supportée par PALMCI au cours de l'exercice 2003 s'est élevée à FCFA 41,6 millions.

1.3 Nature et modalités

Convention de prêt conclue en 2000 au cours de

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

laquelle la société Unilever Côte d'Ivoire renonce à encaisser ses dividendes de l'exercice 1999 en les maintenant en compte courant bloqué et rémunéré au taux de base BCEAO majoré d'un point.

Le solde du compte courant s'élève au 31 décembre 2003 à FCFA 349,9 millions. La charge d'intérêts supportée par PALMCI au cours de l'exercice 2003 s'est élevée à FCFA 34,3 millions.

2. CONVENTION ENTRE PALMCI ET LA SOCIETE SIFCA,

Administrateur ou dirigeant concerné

La société SIFCA, représentée par Monsieur Yves LAMBELIN.

2.1 Nature et modalités

Convention de prêt conclue en 1999 au cours de laquelle la société SIFCA, renonce à encaisser ses dividendes de l'exercice 1998 en les maintenant en compte courant bloqué et rémunéré au taux de base BCEAO majoré d'un point.

Le solde du compte courant s'élève au 31 décembre 2003 à FCFA 239,4 millions. La charge d'intérêts supportée par PALMCI au cours de l'exercice 2003 s'est élevée à FCFA 18,2 millions.

2.2 Nature et modalités

Convention de prêt conclue en 2000 au cours de laquelle la société SIFCA, renonce à encaisser ses dividendes de l'exercice 1999 en les maintenant en compte courant bloqué et rémunéré au taux de base BCEAO majoré d'un point.

Le solde du compte courant s'élève au 31 décembre 2003 à FCFA 196,5 millions. La charge d'intérêts supportée par PALMCI au cours de l'exercice 2003 s'est élevée à FCFA 14,9 millions.

3. CONVENTION ENTRE PALMCI ET LA SOCIETE INTERCULTURES

Administrateur ou dirigeant concerné

La société Intercultures représentée par Monsieur Luc BOEDT.

3.1 Nature et modalités

Convention de prêt conclue en 1999 au cours de laquelle la société Intercultures renonce à encaisser ses dividendes de l'exercice 1998 en les maintenant

en compte courant bloqué et rémunéré au taux de base BCEAO majoré d'un point.

Le solde du compte courant s'élève au 31 décembre 2003 à FCFA 70,4 millions. La charge d'intérêts supportée par PALMCI au cours de l'exercice 2003 s'est élevée à FCFA 5,3 millions.

3.2 Nature et modalités

Convention de prêt conclue en 2000 au cours de laquelle la société Intercultures renonce à encaisser ses dividendes de l'exercice 1999 en les maintenant en compte courant bloqué et rémunéré au taux de base BCEAO majoré d'un point.

Le solde du compte courant s'élève au 31 décembre 2003 à FCFA 55,8 millions. La charge d'intérêts supportée par PALMCI au cours de l'exercice 2003 s'est élevée à FCFA 4,2 millions.

4. CONVENTION ENTRE PALMCI ET LA SOCIETE THSP

Administrateur ou dirigeant concerné

PALMCI représentée par Monsieur Georges Kouassi BROU.

4.1 Nature et modalités

Convention de compte courant d'un montant de FCFA 123 millions conclue avec la société THSP dans le cadre du renforcement de ses fonds propres décidée par le Conseil d'Administration du 18 juin 1999.

Ce montant est rémunéré au taux de base de la BCEAO majoré d'un point.

Le solde de l'avance en compte courant de la société THSP est débiteur de FCFA 77,5 millions dans les livres de la PALMCI au 31 décembre 2003.

Les produits financiers enregistrés dans les comptes de PALMCI au titre de cette convention se sont élevés à FCFA 4,5 millions de FCFA.

4.2 Nature et modalités

Convention de gestion et d'assistance technique conclue entre la société PALMCI et la société THSP. PALMCI fournit à THSP une assistance technique et de gestion.

En contrepartie des prestations fournies à THSP, PALMCI perçoit une rémunération annuelle de FCFA 24 millions.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

4.3 Nature et modalités

Dans le cadre d'un crédit à moyen terme contracté auprès de la Banque Atlantique de Côte d'Ivoire, la société PALMCI, en partenariat avec la société SIPEF-CI, s'est constituée caution solidaire et indivisible de la société THSP.

La caution donnée le 18 septembre 1998 garantit le remboursement d'un crédit de FCFA 450 millions auquel s'ajouteraient les éventuels intérêts, agios, pénalités et autres frais.

Cette convention de cautionnement ne comporte aucune charge pour PALMCI.

5. CONVENTION ENTRE PALMCI ET L'ÉTAT DE CÔTE D'IVOIRE

Administrateurs ou dirigeants concernés

L'État de Côte d'Ivoire représentée par Messieurs Honoré N'Guetta ASSANVO et Bernadin Koffi YAPI.

Nature et modalités

Dans le cadre de la privatisation de la société PALMINDUSTRIE, l'État a cédé à la société PALMCI, les blocs agro-industriels du Sud-Ouest, du Sud-Est et du Centre.

Conformément aux conventions des 29 novembre 1996 et 27 décembre 1996, le traitement de la différence entre la valeur des actions de l'État dans la société constituée et la valeur des actifs apportés par l'État constitue une dette de PALMCI envers l'État.

Le montant total de cette dette s'établit à FCFA 5 958 millions dont FCFA 2 888 millions relatifs à l'ensemble agro-industriel du Sud-Ouest et FCFA 3 070 millions relatifs aux ensembles agro-industriels du Sud Est et du Centre. Cette dette est remboursable en douze semestrialités égales.

Le solde restant dû au 31 décembre 2003 s'élève à FCFA 1 490 millions.

6. CONVENTION ENTRE PALMCI ET LE CENTRE NATIONAL DE RECHERCHE AGRONOMIQUE (CNRA)

Administrateurs ou dirigeants concernés

L'État de Côte d'Ivoire représentée par Messieurs Honoré N'Guetta ASSANVO et Bernadin Koffi YAPI.

Nature et modalités

Le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) a signé le 17 juin 1998 avec PALMCI, une convention de gestion des parcelles de vitro plants sur les ensembles agro-industriels de celle-ci. Cette convention est entrée en vigueur le 1er octobre 1998 pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

PALMCI s'est engagée à acheter tous les régimes récoltés par le Centre National de Recherche Agronomique au prix en vigueur chez les planteurs villageois, déduction faite de toutes les prestations effectuées par PALMCI pour le compte du CNRA.

La charge supportée par PALMCI en 2003 au titre de cette convention s'est élevée à FCFA 121 millions.

7. CONVENTION ENTRE PALMCI ET LA SOCIÉTÉ SOCFINCO

Administrateur ou dirigeant concerné

La société Intercultures représentée par Monsieur Luc BOEDT.

Nature et modalités

Conformément à la convention de gestion en date du 12 février 1997, la société SOCFINCO fournit à PALMCI une assistance technique et de gestion.

En contrepartie des prestations fournies, la SOCFINCO perçoit une rémunération fixée à 1,5 % du chiffre d'affaires et 2 % du bénéfice d'exploitation.

La charge constatée par PALMCI au titre de cette convention qui a pris fin le 12 février 2003 s'élève à FCFA 427 millions

Abidjan, le 29 juin 2004

Les commissaires aux comptes

Mazars & Guérard

Jean-Pierre Bouniol
Associé



Micheline Koffi
Expert comptable diplômé



Ernst & Young

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert comptable diplômé



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Rémunérations exceptionnelles et remboursements de frais de voyage au profit des membres du Conseil d'Administration (Article 432 du traite OHADA) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2003

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 432 relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE de l'acte uniforme du Traité de l'OHADA, nous vous présentons notre rapport spécial sur les rémunérations exceptionnelles ainsi que sur les remboursements de frais de voyage au profit des membres du Conseil d'Administration de la PALMCI au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Nous n'avons pas eu connaissance de l'existence de rémunérations ou de remboursements visés à l'article précité.

Ainsi, conformément à la loi et aux statuts de la société, il vous appartiendra de vous prononcer sur le présent rapport spécial.

Abidjan, le 29 juin 2004

Les commissaires aux comptes

Mazars & Guérard

Jean-Pierre Bouniol
Associé



Micheline Koffi
Expert comptable diplômé



Ernst & Young

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert comptable diplômé



Certification du montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2003

Nous soussignés, ERNST & YOUNG et MAZARS & GUERARD, commissaires aux comptes de la Société PALMCI, certifions exact, en application des dispositions de l'article 525 Alinéa 5 de l'Acte uniforme de l'OHADA, le montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux

rémunérées qui nous a été indiqué par la direction générale et qui s'élève à FCFA 316 304 048 (Trois cent seize millions trois cent quatre mille quarante-huit francs CFA).

Abidjan, le 29 juin 2004

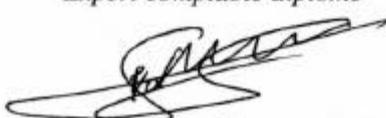
Les commissaires aux comptes

Mazars & Guérard

Jean-Pierre Bouniol
Associé

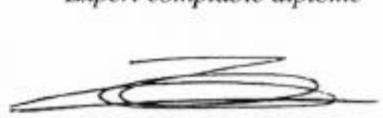


Micheline Koffi
Expert comptable diplômé



Ernst & Young

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert comptable diplômé



FICHE D'IDENTIFICATION ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

FIRD
PAGE 1/3

FICHE D'IDENTIFICATION ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Dénomination sociale de l'entreprise : **PALMCI** Sigle usuel : **PALMCI**

Adresse : **18 BP 3321 ABIDJAN 18**

N° d'identification fiscale : **9702458 W** Exercice clos le : **31/12/2003** Durée (en mois) : **12**

ZA EXERCICE COMPTABLE : DU **01/01/2003** AU **31/12/2003**

ZB DATE D'ARRETE EFFECTIF DES COMPTES : **23/04/2004**

ZC EXERCICE PRECEDENT CLOS LE : **31/12/2002** DUREE EXERCICE PRECEDENT EN MOIS : **12**

ZD **10** **200303** **NEANT**

Greffé N° Registre du Commerce N° répertoire des entreprises

ZE **72246** **54519 J** **010001**

N° de caisse sociale N° Code Importateur Code activité principale

ZF **PALMCI** **PALMCI**

Designation de l'entreprise Sigle

ZG **21 21 09 00** **21 21 09 30** **18** **3321** **ABIDJAN**

N° de téléphone N° de télécopie Code Boîte Postale Ville

ZH **Boulevard de Vridi** **VRIDI** **ABIDJAN** **Côte d'Ivoire**

Adresse géographique complète (Immeuble, rue, quartier, ville, pays)

ZI **EXPLOITATION - PLANTATION ET PRODUCTION HUILE DE PALME BRUTE** %

Designation précise de l'activité principale exercée par l'entreprise % capac. prod. util.

Monsieur KACOU CLOVIS, DIRECTEUR FINANCIER COMPTABLE ET DE L'INFORMATION
Nom, adresse et qualité de la personne à contacter en cas de demande d'informations complémentaires.

Monsieur KACOU CLOVIS, DIRECTEUR FINANCIER COMPTABLE ET DE L'INFORMATION
Nom du professionnel salarié de l'entreprise ou
Nom, adresse et téléphone du cabinet comptable ou du professionnel INSCRIT A L'ORDRE NATIONAL
DES EXPERTS COMPTABLES ET DES COMPTABLES AGREES ayant établi les états financiers.

ERNST & YOUNG - 5, AVENUE MARCHAND 01 BP 2715 ABIDJAN 01

MAZARS ET GUERARD - 01 BP 3989 ABIDJAN 01

Noms et adresses du ou des commissaires aux comptes

Non assujettie
 Non. (refus)
 Oui avec réserves
 Oui sans réserves
 Non assujettie
 Non
 Oui

Etats financiers certifiés (cocher la case) Etats financiers approuvés par l'Assemblée Générale (cocher la case)

Mr. YORO BI TIZIE
Nom du signataire des états financiers

DIRECTEUR GENERAL
Qualité du signataire des états financiers

15 juillet 2004
Date de signature

Signature



Domiciliations bancaires :	
Banque :	Numéro de compte
BICICI	0957000050100059
BICICI	095610015570006
BICICI	0957000044200083
SIB	30605750 E
SGBCI	11633157848
SGBCI	29130038303
SGBCI	30130024762
SGBCI	40130055286
SGBCI	38332008222
SGBCI	27130086090

FICHE D'IDENTIFICATION ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

FIRD
PAGE 2/3

Dénomination sociale de l'entreprise : **PALMCI** Sigle usuel : **PALMCI**

Adresse : **18** **BP** **3321** **ABIDJAN** **18**

N° d'identification fiscale : **9702458 W** Exercice clos le : **31/12/2003** Durée (en mois) : **12**

		Contrôle de l'entreprise (cocher la case)										
ZK	Forme juridique ⁽¹⁾ :	0 0	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 5%; text-align: center;">ZQ</td> <td style="width: 75%;">Entreprise sous contrôle public</td> <td style="width: 15%; text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">ZR</td> <td>Entreprise sous contrôle privé national</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">ZS</td> <td>Entreprise sous contrôle privé étranger</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	ZQ	Entreprise sous contrôle public	<input checked="" type="checkbox"/>	ZR	Entreprise sous contrôle privé national	<input type="checkbox"/>	ZS	Entreprise sous contrôle privé étranger	<input type="checkbox"/>
ZQ	Entreprise sous contrôle public	<input checked="" type="checkbox"/>										
ZR	Entreprise sous contrôle privé national	<input type="checkbox"/>										
ZS	Entreprise sous contrôle privé étranger	<input type="checkbox"/>										
ZL	Régime fiscal ⁽¹⁾ :	1										
ZM	Pays du siège social ⁽¹⁾ :	0 3										
ZN	Nombre d'établissements dans le pays :	0 7										
ZO	Nombre d'établissements hors du pays pour lesquels une comptabilité distincte est tenue :	0 0										
ZP	Première année d'exercice dans le pays :	1 9 9 7										

ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

Désignation de l'activité ⁽²⁾	Code nomenclature d'activité ⁽¹⁾	Chiffre d'affaires HT (CA HT)	% activité dans le CA HT ou la VA
Exploit plant product huile de palme	0 1 0 0 0 1	45 086 039 374	100,00
Divers			
TOTAL		45 086 039 374	100,00

⁽¹⁾ Se référer aux tables des codes.
⁽²⁾ Lister de manière précise les activités dans l'ordre décroissant du C. A. HT, ou de la valeur ajoutée (V. A.).

FICHE D'IDENTIFICATION ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

FIRD
PAGE 3/3

Dénomination sociale de l'entreprise : **PALMCI** Sigle usuel : **PALMCI**

Adresse : **18 BP 3321 ABIDJAN 18**

N° d'identification fiscale : **9702458 W** Exercice clos le : **31/12/2003** Durée (en mois) : **12**

DIRIGEANTS (1)

Nom	Prénoms	Qualité	N° d'identification fiscale	Adresse (BP, ville, pays)
BROU	GEORGES KOUASSI	PCA	6900765 R	BP 1751 ABIDJAN 01
YORO	BI TIZIE	DG	9702458 W	BP 3321 ABIDJAN 01

(1) Dirigeants = Président Directeur Général, Directeur Général, Administrateur Général, Gérant, Autres.

ACTIONNAIRES OU ASSOCIES PRINCIPAUX (par ordre décroissant du capital souscrit)

Nom	Prénoms	Nationalité	Capital	
			Montant (millions FCFA)	%
UNILEVER -CI		IVOIRIENNE	4 646,00	44,00
SIFCA		IVOIRIENNE	2 218,00	21,00
ETAT Côte d'Ivoire		IVOIRIENNE	1 584,00	15,00
Divers		IVOIRIENNE	1 478,00	14,00
Intercultures		IVOIRIENNE	634,00	6,00
TOTAL			10 560,00	100,00

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nom	Prénoms	Qualité	Adresse (BP, ville, pays)
BROU	GEORGES KOUASSI	PRESIDENT	01 BP 1751 ABIDJAN 01
LAMBELIN	YVES	VICE - PRESIDENT	01 BP 1289 ABIDJAN 01
UNILEVER - CI	MARC DESENFANS	ADMINISTRATEUR	01 BP 1751 ABIDJAN 01
SIFCA	ANGORA TANO	ADMINISTRATEUR	01 BP 1289 ABIDJAN 01
INTERCULTURES	JEAN-FRANCOIS CHAUVEAU	ADMINISTRATEUR	01 BP 3586 ABIDJAN 01
ETAT Côte d'Ivoire	BERNADIN KOFFI YAPI	ADMINISTRATEUR	BPV 125 ABIDJAN
ETAT Côte d'Ivoire	HONORE N'GUETTA ASSANVO	ADMINISTRATEUR	BPV 82 ABIDJAN
AKA-ANGHUI	MICHEL	ADMINISTRATEUR	01 BP 1751 ABIDJAN 01
BARRETT	MARTIN	ADMINISTRATEUR	01 BP 1751 ABIDJAN 01

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation	Nationalité	Capital	
		Montant (millions FCFA)	%
THSP	IVOIRIENNE	400,00	60,00
SHCI	IVOIRIENNE	900,00	10,00
TOTAL		1 300,00	

ETATS FINANCIERS SYSCOA

BILAN – SYSTEME NORMAL

BILAN SYSTEME NORMAL
PAGE 1/4

Dénomination sociale de l'entreprise : **PALMCI** Sigle usuel : **PALMCI**
 Adresse : **18 BP 3321 ABIDJAN 18**
 N° d'identification fiscale : **9702458 W** Exercice clos le : **31/12/2003** Durée (en mois) : **12**

Réf.	ACTIF	Exercice N			Ex. N - 1
		Brut	Amort/Prov	Net	Net
	ACTIF IMMOBILISE (1)				
AA	Charges immobilisées				
AX	Frais d'établissement				
AY	Charges à répartir	3 505 338 773		3 505 338 773	
AC	Primes de remboursement des obligations				
AD	Immobilisations incorporelles				
AE	Frais de recherche et développement				
AF	Brevets, licences, logiciels	14 571 284	8 569 438	6 001 846	8 547 770
AG	Fonds commercial				
AH	Autres immobilisations incorporelles				
AI	Immobilisations corporelles				
AJ	Terrains				
AK	Bâtiments	25 652 546 910	10 918 854 602	14 733 692 308	17 256 990 200
AL	Installations et agencements				
AM	Matériel	58 464 986 951	10 625 256 643	47 839 730 308	42 119 995 652
AN	Matériel de transport	5 856 224 610	5 035 339 247	820 885 363	1 694 537 511
AP	Avances et acomptes versés sur immobilisations	164 756 370		164 756 370	124 253 260
AQ	Immobilisations financières				
AR	Titres de participation	330 000 000		330 000 000	330 000 000
AS	Autres immobilisations financières	140 389 031		140 389 031	97 488 031
AW	(1) dont H. A. O. : Brut _____ Net _____				
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	94 128 813 929	26 588 019 930	67 540 793 999	61 631 812 424

ETATS FINANCIERS SYSCOA

BILAN – SYSTEME NORMAL

BILAN SYSTEME NORMAL
PAGE 2/4

Dénomination sociale de l'entreprise :

PALMCI

Sigle usuel : **PALMCI**

Adresse : **18 BP 3321 ABIDJAN 18**

N° d'identification fiscale : **9702458 W** Exercice clos le : **31/12/2003** Durée (en mois) : **12**

Réf.	ACTIF	Exercice N			Ex. N - 1
		Brut	Amort/Prov	Net	Net
AZ	Report total Actif immobilisé	94 128 813 929	26 588 019 930	67 540 793 999	61 631 812 424
	ACTIF CIRCULANT				
BA	Actif circulant H. A. O.				
BB	Stocks				
BC	Marchandises				
BD	Matières premières et autres Approvisionnements	4 886 044 245		4 886 044 245	4 957 639 921
BE	En-cours	538 107 798		538 107 798	247 041 904
BF	Produits fabriqués	423 768 928		423 768 928	943 886 756
BG	Créances et emplois assimilés				
BH	Fournisseurs, avances versées				
BI	Clients	1 962 285 841	150 730 310	1 811 555 531	1 879 596 373
BJ	Autres créances	2 230 272 927	19 780 424	2 210 492 503	2 073 786 387
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	10 040 479 739	170 510 734	9 869 969 005	10 101 951 341
	TRESORERIE-ACTIF				
BQ	Titres de placement	240 000 000		240 000 000	240 000 000
BR	Valeurs à encaisser	13 801 083 619		13 801 083 619	19 758 170 300
BS	Banques, chèques postaux, caisse	689 985 654		689 985 654	1 661 272 697
BT	TOTAL TRESORERIE-ACTIF (III)	14 731 069 273		14 731 069 273	21 659 442 997
BU	Ecarts de conversion-Actif (IV) (perte probable de change)				
BZ	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	118 900 362 941	26 758 530 664	92 141 832 277	93 393 206 762

ETATS FINANCIERS SYSCOA

BILAN – SYSTEME NORMAL

BILAN SYSTEME NORMAL
PAGE 3/4

Dénomination sociale de l'entreprise : **PALMCI**

Sigle usuel : **PALMCI**

Adresse : **18 BP 3321 ABIDJAN 18**

N° d'identification fiscale : **9702458 W** Exercice clos le : **31/12/2003** Durée (en mois) : **12**

Réf.	PASSIF (avant répartition)	Exercice N	Exercice N - 1
	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES		
CA	Capital	10 560 000 000	20 000 000 000
CB	Actionnaires capital non appelé	-	
CC	Primes et réserves		
CD	Primes d'apport, d'émission, de fusion		
CE	Ecarts de réévaluation	226 818 421	
CF	Réserves indisponibles	309 567 637	309 567 637
CG	Réserves libres		
CH	Report à nouveau	-3 780 991	-10 571 686 284
CI	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)	-8 524 674 319	-8 872 094 707
CK	Autres capitaux propres		
CL	Subventions d'investissement		
CM	Provisions réglementées et fonds assimilés		
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	2 567 930 748	865 786 646
	DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES (1)		
DA	Emprunts	29 482 979 760	32 707 987 687
DB	Dettes de crédit-bail et contrats assimilés		
DC	Dettes financières diverses	10 774 914 237	5 767 942 874
DD	Provisions financières pour risques et charges	100 000 000	220 000 000
DE	(1) dont H. A. O. :		
DF	TOTAL DETTES FINANCIERES (II)	40 357 893 997	38 695 930 561
DG	TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)	42 925 824 745	39 561 717 207

ETATS FINANCIERS SYSCOA

BILAN – SYSTEME NORMAL

BILAN SYSTEME NORMAL PAGE 4/4

Dénomination sociale de l'entreprise : **PALMCI**

Sigle usuel : **PALMCI**

Adresse : **18 BP 3321 ABIDJAN 18**

N° d'identification fiscale : **9702458 W** Exercice clos le : **31/12/2003** Durée (en mois) : **12**

Réf.	PASSIF (avant répartition)	Exercice N	Exercice N - 1
DG	Report Total ressources stables	42 925 824 745	39 561 717 207
	PASSIF CIRCULANT		
DH	Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O.		
DI	Clients, avances reçues	45 976 043	53 501 857
DJ	Fournisseurs d'exploitation	9 597 827 457	7 960 302 708
DK	Dettes fiscales	5 781 517 381	862 497 750
DL	Dettes sociales	1 652 564 581	931 402 714
DM	Autres dettes	2 932 270 573	1 905 698 587
DN	Risques provisionnés		
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	20 010 156 035	11 713 403 616
	TRESORERIE-PASSIF		
DQ	Banques, crédits d'escompte	12 923 886 293	19 757 300 300
DR	Banques, crédits de trésorerie	12 160 136 921	18 614 643 896
DS	Banques, découverts	2 314 491 852	3 746 141 743
DT	TOTAL TRESORERIE-PASSIF (IV)	27 398 515 066	42 118 085 939
DU	Ecarts de conversion-Passif (V) (gain probable de change)	1 807 336 431	
DZ	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	92 141 832 277	93 393 206 762

COMPTE DE RESULTAT – SYSTEME NORMAL

COMPTE DE RESULTAT SYSTEME NORMAL
PAGE 1/4

Dénomination sociale de l'entreprise : **PALMCI**
 Adresse : **18 BP 3321 ABIDJAN 18**
 N° d'identification fiscale : **9702458 W** Exercice clos le : **31/12/2003** Durée (en mois) : **12**
 Sigle usuel : **PALMCI**

Réf.	CHARGES (1 ^{ère} partie)	Exercice N	Exercice N - 1
	ACTIVITE D'EXPLOITATION		
RA	Achats de marchandises		
RB	- Variation de stocks (- ou +) <i>(Marge brute sur marchandises voir TB)</i>		
RC	Achats de matières premières et fournitures liées	14 524 236 494	15 956 473 375
RD	- Variation de stocks (- ou +) <i>(Marge brute sur matières voir TG)</i>	71 595 676	115 171 679
RE	Autres achats	6 424 441 583	8 678 379 121
RH	- Variation de stocks (- ou +)		
RI	Transports	2 820 043 860	3 249 119 249
RJ	Services extérieurs	4 620 610 763	5 081 176 650
RK	Impôts et taxes	1 106 990 687	1 882 251 830
RL	Autres charges <i>(Valeur ajoutée voir TN)</i>	481 441 117	120 723 943
RP	Charges de personnel (1)	11 856 871 037	13 074 692 816
RQ	(1) dont personnel extérieur <u>541 912 112</u> <i>(Excédent brut d'exploitation voir TQ)</i>		
RS	Dotations aux amortissements et aux provisions	8 387 043 048	7 681 200 881
RW	Total des charges d'exploitation	50 293 274 265	55 839 269 544
	<i>(Résultat d'exploitation voir TX)</i>		

COMPTE DE RESULTAT – SYSTEME NORMAL

COMPTE DE RESULTAT SYSTEME NORMAL
PAGE 2/4

Dénomination sociale de l'entreprise : **PALMCI**

Sigle usuel : **PALMCI**

Adresse : **18 BP 3321 ABIDJAN 18**

N° d'identification fiscale : **9702458 W** Exercice clos le : **31/12/2003** Durée (en mois) : **12**

Réf.	PRODUITS (1ère partie)	Exercice N	Exercice N - 1
	ACTIVITE D'EXPLOITATION		
TA	Ventes de marchandises		
TB	MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES		
TC	Ventes de produits fabriqués	45 086 039 374	47 704 630 307
TD	Travaux, services vendus		
TE	Production stockée (ou déstockage) (+ ou -)	-229 051 934	590 698 339
TF	Production immobilisée	379 338 937	1 226 405 393
TG	MARGE BRUTE SUR MATIERES	30 640 494 207	33 450 088 985
TH	Produits accessoires		
TI	CHIFFRE D'AFFAIRES (1) (TA + TC + TD + TH)	45 086 039 374	47 704 630 307
TJ	(1) dont à l'exportation 1 850 555 184 2 699 605 235		
TK	Subventions d'exploitation		
TL	Autres produits	1 436 995 325	1 784 455 555
TN	VALEUR AJOUTEE	16 623 961 522	16 222 893 747
TQ	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	4 767 090 485	3 148 200 931
TS	Reprises de provisions	120 000 000	152 586 431
TT	Transferts de charges		
TW	Total des produits d'exploitation	46 793 321 702	51 458 776 025
TX	RESULTAT D'EXPLOITATION Bénéfice (+) ; Perte (-)	-3 499 952 563	-4 380 493 519

COMPTE DE RESULTAT – SYSTEME NORMAL

COMPTE DE RESULTAT SYSTEME NORMAL
PAGE 3/4

Dénomination sociale de l'entreprise : **PALMCI**

Sigle usuel : **PALMCI**

Adresse : **18 BP 3321 ABIDJAN 18**

N° d'identification fiscale : **9702458 W** Exercice clos le : **31/12/2003** Durée (en mois) : **12**

Réf.	CHARGES (2 ^{ème} partie)	Exercice N	Exercice N - 1
RW	Report Total des charges d'exploitation	50 293 274 265	55 839 269 544
	ACTIVITE FINANCIERE		
SA	Frais financiers	5 024 048 794	4 419 566 972
SC	Pertes de change	10 596 430	105 345 982
SD	Dotations aux amortissements et aux provisions		
SF	Total des charges financières	5 034 645 224	4 524 912 954
	<i>(Résultat financier voir UG)</i>		
SH	Total des charges des activités ordinaires	55 327 919 489	60 364 182 498
	<i>(Résultat des activités ordinaires voir UI)</i>		
	HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)		
SK	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	538 195	1 709 703
SL	Charges H.A.O.		
SM	Dotations H.A.O.		
SO	Total des charges H.A.O.	538 195	1 709 703
	<i>(Résultat H.A.O. voir UP)</i>		
SQ	Participation des travailleurs		
SR	Impôts sur le résultat	15 000 000	30 000 000
SS	Total participation et impôts	15 000 000	30 000 000
ST	TOTAL GENERAL DES CHARGES	55 343 457 684	60 395 892 201
	<i>(Résultat net voir UZ)</i>		

COMPTE DE RESULTAT – SYSTEME NORMAL

COMPTE DE RESULTAT SYSTEME NORMAL
PAGE 4/4

Dénomination sociale de l'entreprise : **PALMCI**
 Adresse : **18 BP 3321 ABIDJAN 18**
 N° d'identification fiscale : **9702458 W** Exercice clos le : **31/12/2003** Durée (en mois) : **12**
 Sigle usuel : **PALMCI**

Réf.	PRODUITS (2 ^{ème} partie)	Exercice N	Exercice N - 1
TW	Report Total des produits d'exploitation	46 793 321 702	51 458 776 025
ACTIVITE FINANCIERE			
UA	Revenus financiers	13 275 202	11 509 465
UC	Gains de change	10 012 698	44 466 290
UD	Reprises de provisions	2 074 763	7 558 714
UE	Transferts de charges		
UF	Total des produits financiers	25 362 663	63 534 469
UG	RESULTAT FINANCIER (+ ou -)	-5 009 282 561	-4 461 378 485
UH	Total des produits des activités ordinaires	46 818 684 365	51 522 310 494
UI	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (1)		
	(+ ou -)	-8 509 235 124	-8 841 872 004
UJ	(1) dont impôt correspondant :		
HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)			
UK	Produits des cessions d'immobilisations	99 000	1 487 000
UL	Produits H.A.O.		
UM	Reprises H.A.O.		
UN	Transferts de charges		
UO	Total des produits H.A.O.	99 000	1 487 000
UP	RESULTAT H.A.O. (+ ou -)	-439 195	-222 703
UT	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	46 818 783 365	51 523 797 494
UZ	RESULTAT NET	-8 524 674 319	-8 872 094 707
	Bénéfice (+) ; Perte (-)		

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

TAFIRE SYSTEME NORMAL

PAGE 2/4

(suite)

Dénomination sociale de l'entreprise : **PALMCI**

Sigle usuel : **PALMCI**

Adresse : **18 BP 3321 ABIDJAN 18**

N° d'identification fiscale : **9702458 W** Exercice clos le : **31/12/2003** Durée (en mois) : **12**

Variation des créances : N - (N - 1)	Emplois augmentation (+)		Ressources diminution (-)
(BH) Fournisseurs, avances versées		OU	
(B I) Clients		OU	68 040 842
(BJ) Autres créances	136 706 116	OU	
(BU) Ecart de conversion - Actif		OU	
(B) Variation globale nette des créances	68 665 274	OU	

Variation des dettes circulantes : N - (N - 1)	Emplois diminution (-)		Ressources augmentation (+)
(D I) Clients, avances reçues	7 525 814	OU	
(DJ) Fournisseurs d'exploitation		OU	1 637 524 749
(DK) Dettes fiscales		OU	4 919 019 631
(DL) Dettes sociales		OU	721 161 867
(DM) Autres dettes		OU	1 026 571 986
(DN) Risques provisionnés		OU	
(DU) Ecart de conversion - Passif		OU	1 807 336 431
(C) Variation globale nette des dettes circulantes		OU	10 104 088 850

VARIATION DU B.F.E. = (A) + (B) + (C)		OU	10 336 071 186
--	--	----	-----------------------

■ EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E.)

ETE = EBE - Variation BFE - Production immobilisée

	N	N - 1
Excédent brut d'exploitation	4 767 090 485	3 148 200 931
- Variation du B.F.E. (- si emplois ; + si ressources) (- ou +)	10 336 071 186	12 574 379 157
- Production immobilisée	- 379 338 937	- 1 226 405 393
EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	14 723 822 734	14 496 174 695

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

TAFIRE SYSTEME NORMAL
PAGE 3/4

2e PARTIE : TABLEAU

Dénomination sociale de l'entreprise : **PALMCI** Sigle usuel : **PALMCI**
 Adresse : **18 BP 3321 ABIDJAN 18**
 N° d'identification fiscale : **9702458 W** Exercice clos le : **31/12/2003** Durée (en mois) : **12**

Réf.		Exercice N		Exercice N - 1
		Emplois	Ressources	(E - ; R +)
	I. INVESTISSEMENTS ET DESINVESTISSEMENTS			
FA	Charges immobilisées (augmentations dans l'exercice) Croissance interne	879 215 725	////////////////////	
FB	Acquisitions/Cessions d'immobilisations incorporelles	325 000		
FC	Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles Croissance externe	13 371 947 330		-6 822 386 065
FD	Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	43 000 000	99 000	1 185 000
FF	INVESTISSEMENT TOTAL	14 294 389 055		-6 821 201 065
FG	II. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (cf. supra : Var. B.F.E.)	OU	10 336 071 186	12 574 379 157
FH	A - EMPLOIS ECONOMIQUES A FINANCER (FF + FG)	3 958 317 869		5 753 178 092
FI	III. EMPLOIS/RESSOURCES (B.F., H.A.O.)	OU		
FJ	IV. EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS (1) Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières	6 505 556 821	////////////////////	-1 861 988 467
	(1) A l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII			
FK	B - EMPLOIS TOTAUX A FINANCER	10 463 874 690		3 891 189 625

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

TAFIRE SYSTEME NORMAL
PAGE 4/4

(suite)

Dénomination sociale de l'entreprise : **PALMCI** Sigle usuel : **PALMCI**
 Adresse : **18 BP 3321 ABIDJAN 18**
 N° d'identification fiscale : **9702458 W** Exercice clos le : **31/12/2003** Durée (en mois) : **12**

Réf.		Exercice N		Exercice N - 1
		Emplois	Ressources	(E - ; R +)
	V. FINANCEMENT INTERNE			
FL	Dividendes (emplois) / C.A.F.G. (Ressources)		-259 266 839	-1 350 736 268
	VI. FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES			
FM	Augmentations de capital par apports nouveaux	////////////////////	10 226 818 421	
FN	Subventions d'investissement	////////////////////		
FP	Prélèvements sur le capital (y compris retraits de l'exploitant)		////////////////////	
	VII. FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS			
FQ	Emprunts (2)			1 100 115 346
FR	Autres dettes financières (2) <small>(2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois</small>		8 287 520 257	2 789 561 231
FS	C - RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT		18 255 071 839	2 538 940 309
FT	D - EXCEDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C - B)	ou	7 791 197 149	6 430 129 934
	VIII. VARIATION DE LA TRESORERIE			
	Trésorerie nette			
FU	à la clôture de l'exercice + ou -		-12 667 445 793	
FV	à l'ouverture de l'exercice + ou -		-20 458 642 942	
FW	Variation Trésorerie : (+ si Emploi ; - si Ressources)		7 791 197 149	-6 430 129 934
	Contrôle : D = VIII avec signe opposé			

Nota : I, IV, V, VI, VII : en termes de flux ; II, III, VIII : différences * bilantielles *

CONTROLE (à partir des masses des bilans N et N - 1)		Emplois	Ressources
Variation du fonds de roulement (F.d.R.) : FdR(N) - FdR(N - 1)		2 544 874 037	ou
Variation du B.F. global (B.F.G.) : BFG(N) - BFG(N - 1)		ou	10 336 071 186
Variation de la trésorerie (T) : T(N) - T(N - 1)		7 791 197 149	ou
TOTAL		10 336 071 186	=
			10 336 071 186

TEXTE DES RESOLUTIONS

Première Résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2003 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice, approuve les comptes et le bilan dudit exercice ainsi que les opérations traduites par lesdits comptes et résumés dans ces rapports.

En outre, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme, l'Assemblée déclare approuver lesdites conventions.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Deuxième Résolution

L'Assemblée générale approuve l'affectation du résultat proposée par le Conseil d'Administration et décide d'affecter en report à nouveau la perte nette de l'exercice s'élevant à - 8 524 674 319 FCFA. Cette perte nette de l'exercice, augmentée du report à nouveau antérieur de - 3 780 991 FCFA donne en cumulé un report à nouveau déficitaire qui s'établit à 8 528 455 310 FCFA

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale, approuvant les propositions du Conseil d'Administration, décide de ne pas allouer d'indemnité de fonction aux Administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Quatrième Résolution

L'Assemblée générale constatant que le mandat de l'ensemble des Administrateurs est arrivé ce jour à expiration, nomme en qualité d'Administrateur, pour une durée d'une année :

- Monsieur Georges Kouassi BROU,
- Monsieur Yves LAMBELIN,
- Monsieur Martin BARRETT,
- Monsieur Michel AKA-ANGHUI,
- La société UNILEVER, représentée par Monsieur Marc DESENFANS,
- La Société SIFCA, représentée par Monsieur Angora TANO,
- La Société INTERCULTURES, représentée par Monsieur Jean-François CHAUVÉAU,
- L'Etat de Côte d'Ivoire, représenté par Monsieur Honoré N'guetta ASSANVO et Monsieur Bernadin Koffi YAPI.

Les mandats, ainsi conférés, expireront lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2004.

Cinquième Résolution

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de publicité.

